

Mise en place de formations à distance dans les CFA du BTP

Pour rappel, la formation par l'apprentissage consiste à articuler deux lieux de formation : des périodes de formation en entreprise, des périodes de formation en CFA.

Il appartient au Directeur du CFA de déterminer, pour chaque apprenti, le volume horaire correspondant aux différents enseignements pour chaque section d'apprentis. À titre d'exemple, pour une semaine de formation en CFA pour un apprenti en CAP, celui-ci suit environ 21 heures de formation en enseignement général, 5 heures d'enseignement technologique et 9 heures d'enseignement professionnel.

La Formation à distance est envisageable sur les programmes d'enseignement général et les référentiels métiers pour l'enseignement technologique. Elle est plus difficilement mise en place sur les programmes d'enseignement professionnel. Le développement à distance des enseignements professionnels peut cependant faire l'objet d'un traitement particulier, en utilisant la Fiche d'Observation et d'Analyse d'une Situation de Travail en Entreprise (FOASTE) selon le dispositif décrit ci-après.

Le détail du dispositif (contacts et supports) sont mis à compter du 19 mars.

N.B. : Si le CFA ne met pas en place de formations à distance, les temps de formation en CFA seront récupérés sur d'autres périodes initialement prévues en entreprise.

Cas 1



Cas 2



| | | L'entreprise reste en activité | | L'entreprise est contrainte de cesser temporairement ses activités | |
|---|-----------------|---|--|--|---|
| | | L'entreprise dispose d'un espace de travail permettant à l'apprenti (ou ses apprentis) de suivre une formation à distance | L'entreprise ne dispose pas d'un espace de travail permettant à l'apprenti (ou ses apprentis) de suivre une formation à distance | Le chef d'entreprise décide de déclarer l'apprenti en formation plutôt qu'en chômage technique | Le chef d'entreprise déclare l'apprenti en chômage technique, comme d'autres salariés |
| <u>Enseignements général et technologique</u> | | ↓ | ↓ | ↓ | ↓ |
| Le CFA a mis en place une formation à distance (FAD) | apprenti mineur | FAD se met en place | FAD se met en place à domicile <i>(préconisation du CCCA-BTP : obtenir l'accord des parents ; en cas de refus, l'apprenti reprend ses activités usuelles en entreprise)</i> | FAD se met en place à domicile <i>(préconisation du CCCA-BTP : obtenir l'accord des parents ; en cas de refus, l'apprenti reprend ses activités usuelles en entreprise)</i> | L'apprenti est en période de chômage technique |
| | apprenti majeur | FAD se met en place | FAD se met en place à domicile | FAD se met en place à domicile | |
| Le CFA n'a pas encore mis en place de formation à distance (FAD) | | <p>Solution immédiate - Mise en place de formations à distance par voies de communication classique (e-mail, SMS, appel téléphonique, réseaux sociaux, Skype/Teams...) : le CCCA-BTP accompagne les managers des CFA du BTP sur la mise en place de ces solutions et de leurs modalités de pilotage.</p> <p>Solution à court terme - Gestion de l'alternance à distance : le CCCA-BTP propose l'installation de l'application digitale Net Parcours Alternance BTP (NPA BTP), carnet de liaison digitalisé et augmenté. Il permet de suivre la montée en compétences des apprentis sur ses deux lieux de formation (entreprise et CFA) et, notamment, de transmettre des supports éducatifs à un groupe d'apprentis. Chaque apprenti peut adresser des éléments à ses formateurs et son maître d'apprentissage. Dans le cadre de la prise en main de la plateforme, le CCCA-BTP met à disposition différents supports et tutoriels destinés à cet effet. N.B. : cette solution est interfacée avec Yparéo.</p> <p>Solution à moyen terme - Plateforme LMS : le CCCA-BTP peut mettre à disposition sa plateforme Aptyce. Elle intègre un outil auteur simple permettant de construire des parcours et des modules de formation à distance pour des apprentis. La plateforme propose des contenus sur étagère accessibles à tous les utilisateurs, dont des modules en réalité virtuelle. Dans le cadre de la prise en main de la plateforme, le CCCA-BTP met à disposition différents supports et tutoriels destinés à cet effet. N.B. : cette solution est interfacée avec Yparéo.</p> | | | |
| <u>Enseignement professionnel</u> | | <p>Solution immédiate : Le CCCA-BTP met à disposition sa démarche pédagogique "Séquence Pro". Elle permet de valoriser certaines activités professionnelles de l'apprenti en entreprise en tant qu'actions de formation (utilisation de la FOASTE). Dans le cadre d'une situation professionnelle vécue sur chantier, les tâches et les activités sont décrites et analysées afin de les relier aux compétences professionnelles visées par le diplôme préparé. À mi-chemin de l'AFEST et de la formation alternée, la méthodologie permet une pratique réflexive de l'apprenti autour de ses activités professionnelles. Elle est déployable à distance selon certaines modalités (cadrage des observations à réaliser par l'apprenti, échanges avec le formateur en CFA, transmissions des preuves de réalisations...).</p> | | | |